



HAL
open science

**“ Constituer un sérieux dossier d’archives de la Cité ” :
le fonds d’archives de la Cité internationale universitaire
de Paris**

Damien Richard

► **To cite this version:**

Damien Richard. “ Constituer un sérieux dossier d’archives de la Cité ” : le fonds d’archives de la Cité internationale universitaire de Paris. In *Situ : Revue des patrimoines*, 2011, 17, 10.4000/insitu.2666 . hal-04771710

HAL Id: hal-04771710

<https://hal.science/hal-04771710v1>

Submitted on 7 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Constituer un sérieux dossier d'archives de la Cité » : le fonds d'archives de la Cité internationale universitaire de Paris

Damien Richard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/insitu/2666>

DOI : 10.4000/insitu.2666

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Ce document vous est fourni par Centre de recherche et de restauration des musées de France



Référence électronique

Damien Richard, « « Constituer un sérieux dossier d'archives de la Cité » : le fonds d'archives de la Cité internationale universitaire de Paris », *In Situ* [En ligne], 17 | 2011, mis en ligne le 28 février 2012, consulté le 07 novembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/2666> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.2666>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

« *Constituer un sérieux dossier d'archives de la Cité* » : le fonds d'archives de la Cité internationale universitaire de Paris

Damien Richard

- 1 C'est en ces termes que, le 30 mars 1974, le Service technique de la Cité internationale universitaire de Paris s'adresse, dans un courrier, à Claude Parent, architecte de la maison de l'Iran, pour solliciter le versement des plans dessinés par lui et relatifs à ce projet.
- 2 Grâce à ce souci de la constitution d'un fonds complet et homogène, le versement aux Archives nationales, en 2009, des archives de la CIUP a représenté à plus d'un titre un événement majeur dans la politique de collecte de cette institution au cours des dernières années. Ce fonds se distingue, en premier lieu, par son ampleur hors du commun, tant du point de vue de son volume (370 mètres linéaires, soit 1 100 cartons) que de la temporalité qu'il embrasse (de 1896 à 2007) et de la variété des documents qui le composent (dossiers techniques, individuels, publications, photographies, affiches). Le versement représente, en outre, un cas très rare d'arrivée aux Archives nationales d'un fonds provenant d'une institution française majeure, mondialement réputée, complet, cohérent, remontant à ses origines, et reflétant l'ensemble de ses activités : s'y côtoient, en effet, les archives de la Fondation nationale, échelon central de coordination, des maisons, du Théâtre, ou de l'Alliance internationale, amicale des anciens étudiants.
- 3 Sur le caractère exceptionnel de ce versement, ni la CIUP et son administration de tutelle, le ministère de l'Enseignement, qui ont organisé en janvier 2010 une cérémonie officielle de remise des archives en présence du ministre de la Culture, ni les chercheurs, qui ont développé une exploitation du fonds déjà active avant le versement, ne se sont trompés. Le fonds constitue donc en tant que tel une part du patrimoine de la CIUP, mais il représente également une source d'étude de ce patrimoine, puisque l'architecture de la Cité y tient une place centrale. Dans cette double perspective, on évoquera en premier

lieu quelques-unes des pistes de recherches que laisse entrevoir la lecture des inventaires, afin d'orienter le chercheur potentiel dans cet ensemble ; on visera, dans un second temps, à donner un aperçu de l'histoire architecturale de la Cité. Pour ce faire, on s'appuiera notamment sur l'exemple de trois maisons parmi les quarante que compte la Cité : le Collège franco-britannique, construit de 1927 à 1937 ; la maison du Brésil, de 1953 à 1959 ; enfin, la maison de l'Iran, de 1959 à 1969.

La mémoire de la Cité

- 4 Les fonds d'archives constitués, depuis la création de la CIUP en 1920, ont été conservés au sein de la Cité, jusqu'en 2007, date à laquelle un chantier d'inventaire, de tri et de classement est initié par la direction de la CIUP et celle des Archives de France. Le projet, lancé en août 2008, dure près d'un an, suivi immédiatement par le versement aux Archives nationales (Site de Fontainebleau) au mois de juin. Durant cette période, deux archivistes ont travaillé à la Cité sous la direction de la mission des Archives nationales auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Un tri a été effectué, en fonction du contenu des dossiers, au sein des deux kilomètres linéaires collectés, pour aboutir au versement de 370 mètres linéaires. Ceux-ci ont été classés et inventoriés et sont aujourd'hui, pour l'essentiel, librement consultables par le public.
- 5 Les documents, conformément au principe archivistique du respect des fonds¹, sont organisés selon les organismes producteurs. À ce titre, sont distingués la Fondation nationale, les maisons elles-mêmes², le Théâtre de la Cité internationale et l'Alliance internationale. Les volumes sont très variables : l'essentiel provient de la Fondation nationale (291 m. l.), tandis que les maisons ont produit 48 m. l., loin devant l'Alliance et le Théâtre (17 et 14 m. l.). Les inventaires rédigés dans le cadre de la mission d'archivage, et aujourd'hui mis à disposition par les Archives nationales, offrent un panorama détaillé du contenu du fonds. Ils permettent d'envisager de nombreux axes de recherche, dont quelques-uns sont évoqués ici.

La population résidente

- 6 Le fonds de la Fondation nationale comprend près de cinq cents cartons de fiches individuelles d'étudiants ayant résidé à la Cité, de 1923 à 1998. La série est lacunaire pour les premières années d'existence de la Cité ainsi que pour la période la plus récente, dont les dossiers sont demeurés auprès de l'administration de la Cité internationale. Les fiches, renseignées par les étudiants lors de leur inscription, comprennent les renseignements relatifs à leur état-civil et à leur situation, souvent accompagnés d'une photographie. Le classement est conçu par périodes successives, et de façon alphabétique à l'intérieur de chacune ; le chercheur pourra exercer ses talents tant sur une recherche prosopographique de longue haleine que dans la quête des fiches des plus célèbres des anciens étudiants, en prenant garde toutefois aux délais de libre communicabilité de ces documents mettant en cause la vie privée des personnes (50 ans).
- 7 En second lieu, les dossiers de suivi des maisons dans les archives de la Fondation regorgent d'informations, dispersées, sur la vie quotidienne de la population étudiante. Ces éléments transparaissent notamment dans les rapports annuels rédigés par les directeurs et adressés au délégué général. À titre d'exemple, celui rédigé par le directeur de la maison du Brésil, en 1964, présente les effectifs présents, répartis en fonction de

leur nationalité et des études qu'ils poursuivent. Il s'avère ainsi que la population la plus importante est celle des étudiants en littérature française, suivie par les ingénieurs ; la maison accueille même, cette année-là, un aspirant archiviste. Le rapport fait également le point sur les bourses et les aides, les procédures d'accueil des nouveaux arrivants, les critères de recrutement.

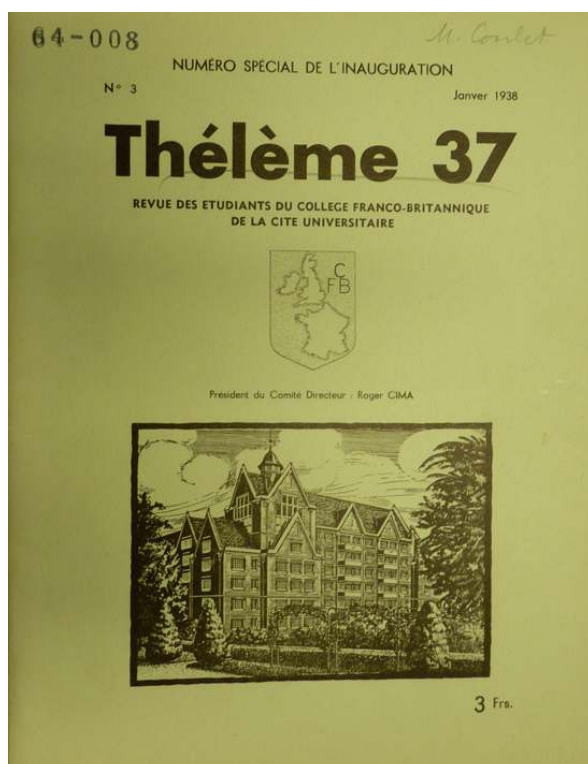
- 8 Enfin, le fonds de l'Alliance internationale offre un éclairage spécifique sur l'histoire des habitants de la Cité. Cette association, créée en 1948, se donne pour but de tisser des liens entre anciens et nouveaux résidents par l'organisation de rencontres et d'événements, et de défendre les intérêts matériels de la population étudiante. Dans ce cadre, le versement comprend, outre les éléments relatifs à l'administration générale de l'association, des éléments nominatifs concernant les adhérents (dont la collection complète des annuaires), des traces de ses relations avec la Fondation nationale et les maisons, mais également des activités proposées. L'Alliance gère en outre un aéro-club et publie, depuis sa création, un bulletin dont une collection complète est conservée. Le fonds de l'Alliance comprend enfin une grande variété de supports iconographiques et audiovisuels témoignant de l'activité de l'association en vue de promouvoir et de mettre en valeur l'image de la Cité : films, affiches, photographies,...

La vie culturelle

- 9 La vie culturelle de la Cité internationale, qui est envisagée, dès l'origine, comme un marqueur majeur de son identité, se conçoit selon une double dynamique : centralisée, autour de la Fondation et de la Maison internationale, inaugurée en 1936, d'une part ; décentralisée, à l'initiative propre de chacune des maisons, de l'autre.
- 10 Le fonds du Théâtre prend naturellement une place particulière. Le versement, qui offre un aperçu complet des activités, comprend les programmes annuels, des éléments chiffrés sur la fréquentation de l'établissement, un minutier chronologique mais aussi les dossiers constitués pour chaque spectacle, organisés par catégorie (théâtre, danse, projections, concerts et exposition), des années 1950 aux années 1980. On peut regretter toutefois l'absence de sources sur les premières années de l'histoire du Théâtre, puisque celui-ci est inauguré en 1936. D'autres dossiers relatifs à cette institution se trouvent également dans le fonds de la Fondation, mais leur ancienneté ne dépasse pas les années 1970.
- 11 Si le Théâtre constitue un fer de lance de l'activité culturelle de la Fondation nationale, il n'en incarne pas la totalité. La Fondation commence, dès les années 1930, à accueillir dans ses murs des congrès, des colloques, des conférences qui contribuent à animer le domaine, et loue des studios de peinture, de sculpture ou de musique. Elle met en place, à partir des années 1940, une bibliothèque centrale, un club photographique, un Centre culturel international, et, dans les temps plus récents, un orchestre.
- 12 Les dossiers des maisons témoignent également de la vie culturelle proposée par chacune d'entre elles. Les dossiers versés, entre de nombreux exemples, par la maison de l'Italie montrent la richesse et la diversité de cette vie culturelle : colloque, ciné-club, expositions, mais aussi « trois journées antifascistes », en mai 1975. Cette dimension culturelle dans la vie interne des maisons est présente dès l'entre-deux-guerres. Ainsi, le bulletin *Thélème*, publié par la direction du collège franco-britannique dès son inauguration, en 1937, se veut avant tout un compte rendu régulier des événements ou du quotidien de « l'animation », selon le terme qui prévaut, de l'institution. Projections

cinématographiques, club de musique – conçu non pour jouer, mais pour écouter – lectures, conférences et discussions bilingues, dessinent le portrait d'une véritable vie en communauté, du moins sur le plan intellectuel, qui corrobore en tous points les idées humanistes des fondateurs de la Cité (**fig. n°1**).

Figure 1



Couverture du premier numéro de Thélème, revue des étudiants du Collège franco-britannique, janvier 1938.

Phot. Richard, Damien. © Arch. nat. Fontainebleau, 20090013 art. 1062.

Un réseau

- 13 La notion de réseau apparaît applicable, dès les origines, au fonctionnement de la Cité internationale. Le système conçu et mis en place par Honnorat est en effet basé sur un échelon central de coordination, la Fondation – le noyau de l'atome formé par la CIUP – autour de laquelle gravitent, tels des électrons, les quarante maisons. La vie culturelle, déjà évoquée, constitue un élément-clé de cette mise en réseau, car les manifestations organisées par l'une ou l'autre maison sont ouvertes à l'ensemble des résidents de la Cité. La maison du Brésil, organisatrice en 1967 de plusieurs conférences, en fait même ronéotyper la transcription pour en assurer une diffusion plus large.
- 14 L'affectation des résidents constitue un autre élément phare de la mise en réseau : les commissions d'affectation ayant statué en début sur les demandes présentées, un brassage est effectué afin d'assurer un mélange maximal des nationalités au sein d'une maison. Sauf exception, le rattachement d'un établissement à un pays ne signifie en aucun cas que son accès soit réservé à des ressortissants de cet État – ni même qu'ils y

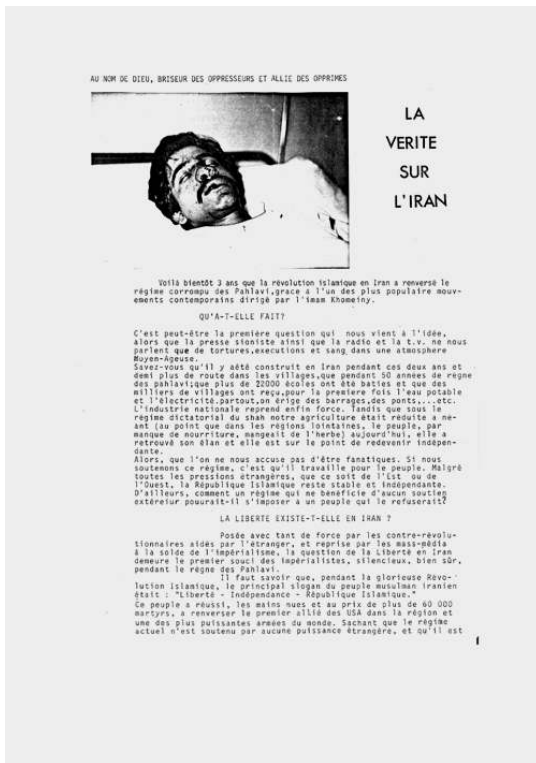
soient majoritaires. Les statuts initiaux de la Cité internationale prévoient que chaque maison accueille 30 % d'étudiants étrangers au pays qui en a été l'initiateur.

- 15 Enfin, l'existence du réseau se traduit plus globalement par des contacts permanents entre les maisons, celles-ci et la Fondation nationale, ou des institutions extérieures – ambassades ou autres organismes du pays de rattachement, UNESCO. Les dossiers constitués par pays à la Fondation nationale, et qui représentent près de 200 cartons, témoignent de ces contacts permanents : la Fondation conserve une information complète et à jour sur le quotidien des maisons, depuis leur construction (dans laquelle elle est toujours très impliquée) jusqu'à leur fonctionnement courant en activité.

La vie des maisons

- 16 La vie quotidienne des maisons transparaît souvent au détour d'un courrier ou d'un rapport, surtout dans l'après-guerre. Les relations étroites entre les maisons et la Fondation amènent les premières à rendre compte des événements qui agitent leur quotidien. Parmi de nombreux exemples, on repère le cas d'une étudiante de la maison de l'Iran qui, en 1978, rend compte de la tentative d'agression – heureusement rapidement interrompue – dont elle a été victime en rentrant une nuit à pied à travers le parc de la Cité, et plaide pour l'amélioration de l'éclairage et de la sécurité dans la zone.
- 17 Les soubresauts de l'histoire politique ne sont pas non plus sans conséquences sur la vie des maisons. Les archives de la maison du Brésil sont particulièrement riches sur les événements de mai 1968 qui s'y font rudement sentir. Le bâtiment est envahi le 29 mai à 15 heures, des inscriptions à l'encre rouge sont tracées sur les murs et les portes ; un groupe d'une dizaine de personnes, mêlant Français et sud-américains, se fait remettre les clés du coffre. Au-delà de la crise elle-même, les dossiers traduisent la permanence d'un état d'esprit nouveau tant chez les étudiants que dans l'administration : le principe de la cogestion est adopté, mais se révèle toutefois, dans la réalité, un objectif difficile à atteindre. Une grève des loyers agite la maison en 1970, au cours de laquelle la revendication cogestionnaire est de nouveau brandie, ainsi qu'une harmonisation des loyers et un régime d'admission sans discrimination politique.

Figure 2



« La vérité sur l'Iran », tract de propagande khomeiniste distribué à la Maison de l'Iran, 1982.

Phot. Richard, Damien. © Arch. nat. Fontainebleau, 20090013 art. 1050.

- 18 C'est à la maison de l'Iran que l'immixtion d'enjeux politiques dans la vie quotidienne des résidents présente les conséquences les plus importantes (**fig. n°2**). Depuis 1972, l'agitation politique de l'Iran a des répercussions sur le fonctionnement de son implantation parisienne. Dans un rapport, le directeur explique que la maison est devenue « le lieu et le point d'appui de violentes manifestations d'hostilité au gouvernement iranien » et que des non-résidents s'y retrouvent pour exercer des activités politiques. Cette situation a déterminé le gouvernement du Chah à interrompre son financement de la maison et obligé la Fondation nationale à en reprendre le contrôle intégral. La révolution islamique de 1979 entretient ce climat : le hall devient un lieu permanent d'occupation, principalement du fait de non-résidents, dénoncés par le directeur en décembre 1980. Des clans rivaux – marxistes, partisans du Chah et de l'ayatollah Khomeiny – se font face. La direction de la Cité en appelle aux forces de l'ordre afin d'empêcher l'entrée des perturbateurs non-résidents. Toutefois, les désordres se poursuivent encore en 1981 : le 3 août, deux étudiants sont admis aux urgences suite à une altercation entre khomeinistes et gauchistes, dont *Le Monde* se fait l'écho.

Un panorama architectural du XX^e siècle

- 19 Les problématiques architecturales, liées à la décision, à la construction et à l'entretien des maisons de la CIUP représentent également une piste de recherche prometteuse, depuis les réflexions initiales, individuelles ou politiques, jusqu'au fonctionnement des

édifices après leur mise en service, en passant bien évidemment par la phase cruciale de la construction.

- 20 Les trois exemples choisis reflètent la diversité du patrimoine architectural de la Cité, en termes chronologiques tout d'abord, puisque le Collège franco-britannique, inauguré en 1937, est l'un des premiers édifices « nationaux »³ au sein de la Cité, et la Fondation Avicenne, rebaptisée maison de l'Iran, construite par Claude Parent entre 1960 et 1969, l'une des plus récentes, dix ans après celle du Brésil, œuvre du Corbusier. Leurs styles respectifs reflètent aussi bien cet étalement chronologique que les personnalités respectives des maîtres d'œuvre. Enfin, elles se trouvent dispersées dans la Cité, témoignant ainsi de la « colonisation » progressive de l'espace disponible, au fil des décennies. De son noyau historique situé au nord, le long du boulevard Jourdan, où sont construits les bâtiments de l'entre-deux-guerres, la Cité se déploie vers ses extrémités est et ouest, dans l'après-guerre, avant de s'implanter au sud, en surplomb du boulevard périphérique.

Des projets politiques et philanthropiques

- 21 Les maisons « nationales » de la Cité internationale se caractérisent par l'intervention, à des degrés très variés, des pouvoirs publics ou de particuliers ressortissants des États étrangers dans le projet de construction.
- 22 Le premier cas de figure, celui d'initiatives privées, est illustré par le collège franco-britannique, construit entre 1927 et 1937. Le projet naît de la volonté d'une Française, Hélène Nathan, veuve d'un Britannique, de faire une donation de 6 millions de francs pour la construction d'un collège britannique à la Cité. Le *British Institute* de Paris est constitué – entre autres – à cet effet et se préoccupe de chercher – avec succès – d'autres donateurs, qui conditionnent parfois leur générosité à l'existence d'une chambre portant leur nom. Un enchaînement complexe d'événements, qui s'ajoute au contexte défavorable de la crise économique, aboutit toutefois à la reprise en main du projet par la Cité, qui apporte une part du financement et, par voie de conséquence, impose un changement de la dénomination de la maison, qui devient collège franco-britannique.
- 23 À l'opposé, de nombreuses maisons sont le fruit d'initiatives publiques. Dans le cas de la maison du Brésil, l'initiative revient conjointement à l'Institut brésilien de l'Éducation, de la Science et de la Culture, chargé de développer la présence culturelle brésilienne à l'étranger, et de l'ambassade du Brésil en France. Mais le projet de construction existait depuis trente ans, puisque dès 1929, un député de Pernambuco avait convaincu le gouvernement d'en subventionner la construction, justifiant sa demande par la nécessité de cette maison pour « l'épanouissement intellectuel » de la jeunesse brésilienne et les « affinités intellectuelles » existant entre le Brésil et la France. À travers les notes programmatiques et les discours officiels, le projet témoigne des ambitions humanistes liées dès l'origine au projet de la Cité et qui trouvent, dans le contexte de l'après-guerre, un écho renouvelé.
- 24 Le cas de la maison de l'Iran apparaît encore différent, car il s'agit d'une décision prise au plus haut sommet de l'État, par le Chah lui-même, et qui peut se comprendre à la lumière du contexte géopolitique de l'époque. En effet, le Chah d'Iran avait montré, notamment *via* le pacte de Bagdad, en 1955, sa volonté d'intégrer son pays à la communauté occidentale. Les premiers contacts sont pris en 1959, avec la demande, par l'ambassade d'Iran, d'une parcelle de terrain, qui est accordée sans difficultés, et l'octroi par l'Iran

d'une subvention de 10 millions de francs pour la construction. Cette très forte identification de la Maison à la personnalité du Chah n'est peut-être pas sans rapport avec la virulence des conflits politiques déjà évoqués, qui s'y déroulent dans les années 1970-1980.

Figure 3



« Le prince de Galles à Paris », extrait du *Soleil de Marseille* relatif à la première pierre du Collège franco-britannique, 9 juillet 1927.

Phot. Richard, Damien. © Arch. nat. Fontainebleau, 20090013 art. 1062.

- 25 Les discours de pose de première pierre, ou d'inauguration, présents fréquemment dans les dossiers, témoignent du projet politique et des ambitions attachées à la maison. Les cérémonies bénéficient souvent de la présence de personnalités : le prince de Galles et Albert Lebrun, président de la République, pour le collège franco-britannique (fig. n°3), le Chah pour la maison de l'Iran, dont la première pierre est posée à la date – célèbre, pour d'autres raisons – du 17 octobre 1961. Les discours, au fil des époques et des pays, insistent sur des thèmes similaires : intérêt de brasser les cultures pour favoriser la compréhension mutuelle et la paix, développement intellectuel de la jeunesse, adaptation à l'évolution du monde, histoire culturelle commune, participation à l'histoire d'une grande tradition universitaire parisienne, mais aussi mondiale. Le discours du Chah évoque ainsi les lieux d'enseignement, existant en Perse depuis l'Antiquité, et qui sont fondés, selon lui, sur une base proche de celle de la Cité internationale. Il rappelle également l'ancienneté des liens culturels entre la France et la Perse dès l'Antiquité. Lors de l'inauguration de la maison du Brésil, c'est le caractère moderniste du projet qui est mis en avant : celui-ci se justifie par le fait que le Brésil est un pays plein d'avenir, dont la démographie est promise à une croissance rapide, mais manquant des structures indispensables à la constitution d'une élite intellectuelle nationale ; l'existence de la

maison représente un signe fort du rayonnement français, alors qu'est rappelée la concurrence croissante des États-Unis dans ce domaine.

La construction

- 26 Les dossiers relatifs à la construction et à l'aménagement des maisons sont riches en documents divers : contrats, cahiers des charges, devis, plans de travaux, correspondances entre la Cité et les architectes.
- 27 L'implantation géographique du projet peut être un premier élément de préoccupation. Il n'est pas surprenant de constater que cette question n'existe pas en 1927, pour le Collège franco-britannique : à cette date, l'espace libre est encore vaste, les rares projets se déploient sereinement, depuis l'entrée principale de la Cité au nord, vers l'est et l'ouest. Vingt ans plus tard, les plus grandes difficultés se posent aux promoteurs de la maison du Brésil : les constructions ont atteint, à l'est, l'extrémité de la Cité et la parcelle attribuée à la maison se situe sur la zone de non-construction de l'aqueduc d'Arcueil, qui passe à proximité. Une dérogation est donc obtenue des services techniques de la Ville de Paris. De plus, une forte pression foncière commence à s'exercer sur le domaine et a amené la Cité à exiger que chaque maison puisse loger au moins 400 étudiants à l'hectare. Le Corbusier et les représentants brésiliens sont obligés de composer et d'accepter un changement d'orientation de la maison.
- 28 Le style des constructions envisagées pose aussi des difficultés. Le projet de la maison du Brésil soulève les plus vives réserves de la part de l'architecte-conseil de la Cité, Lucien Bechmann, qui adresse des courriers répétés à la Fondation afin de l'alerter sur le projet du Corbusier. « La Cité n'est pas un lieu où les pays étrangers doivent chercher à se singulariser et à écraser les voisins par un modernisme effréné », écrit-il en 1953, dès les prémisses du projet. Il plaide également pour le maintien de la « note générale d'harmonie » qui a prévalu jusque-là à la Cité et pour un « rappel discret », dans chaque maison, de l'architecture du pays d'origine.
- 29 Dans ses propos, Bechmann se montre en réalité fidèle aux pratiques de la première période d'existence de la CIUP, celle de l'entre-deux-guerres. L'exemple du collège franco-britannique témoigne en effet au premier chef du respect des règles qu'il défend vingt ans plus tard. Le bâtiment, en effet, est « inspiré des belles époques de l'architecture anglaise », et évoque « le souvenir des vieux collèges d'Oxford et de Cambridge », selon une note de présentation datée de 1934. L'intérieur, en revanche, se revendique à la pointe de la modernité. Les architectes Vieu et Martin ont reçu pour mandat de concevoir des chambres conformes aux plus hauts standards de confort de cette époque. Le mobilier, selon le cahier des charges, doit ainsi « répondre aux conditions optima de prix, de durée, de confort, d'hygiène, de gaieté et de diversité dans le détail pour éviter toute impression d'uniformité ». Un effort particulier est même demandé pour la partie des chambres réservées aux jeunes filles. Même si elles sont encore communes, l'installation de douches marque également l'attention portée au confort des futurs habitants : les architectes établissent leur demande en s'inspirant des installations de bains-douches de la Ville de Paris, référence en la matière. Les revêtements, les écoulements, l'aération sont prévus dans les moindres détails afin de fournir le meilleur confort.

Après l'inauguration

- 30 La maison du Brésil et, plus encore, celle de l'Iran, ont donné, plus ou moins longtemps après leur mise en service, bien des inquiétudes aux responsables techniques de la Cité internationale, comme en témoigne le cas de la maison de l'Iran, devenue Fondation Avicenne.
- 31 Dès l'inauguration de la maison en 1969, des faiblesses structurelles sont dénoncées par le directeur et le service technique de la Cité, qui engagent la responsabilité de Claude Parent et de ses paris architecturaux, trop risqués selon eux. La maison est en effet composée de trois portiques métalliques de 23 m de haut, auxquels sont suspendus deux blocs de béton comprenant les huit étages de parties communes et de chambres, l'accès principal étant assuré par un escalier hélicoïdal. Le Service technique de la Cité envisage, à partir de 1976, une procédure de référé, fondée notamment sur l'oxydation rapide de l'escalier et le manque d'étanchéité de la façade ouest. La démarche n'aboutit pas, mais les recherches qu'elle suscite permettent de mettre en avant des dysfonctionnements dans le déroulement du chantier : répartition des tâches peu claire entre les quatre architectes mandatés (deux Français et deux Iraniens), et absence de certains documents techniques obligatoires, à l'ambassade de France, maître d'ouvrage du projet. En 1979, le Service technique réitère ses critiques et présente les résultats de ses analyses sur les parties les plus atteintes : il démontre ainsi que les marches métalliques de l'escalier ont été vissées, alors que les contrats prévoyaient un soudage. Cette malfaçon expliquerait les infiltrations d'eau à l'origine de l'oxydation. Les problèmes ne sont pas réglés pour autant, malgré les moyens originaux mis en place par la Cité pour se procurer les moyens de procéder aux travaux.

Figure 4



Projection spatiale du projet d'enseigne publicitaire sur la Maison de l'Iran, vue depuis le périphérique, janvier 1983.

Phot. Richard, Damien. © Arch. nat. Fontainebleau, 20090013 art. 1050.

- 32 Pour pallier la charge de ces dépenses, la Fondation avance en effet l'idée d'exploiter à des fins publicitaires la position stratégique du bâtiment, en surplomb du périphérique de la fondation Avicenne (**fig. n°4**). Des discussions suivies sont amorcées, à partir de février 1983, avec une société spécialisée, qui propose 200 000 francs annuels pour l'installation d'une enseigne sur la façade ouest. Le contrat est signé en juin 1983 mais la société met un an à trouver un annonceur et c'est en mars 1984 que la proposition de Mercedes-Benz est acceptée. Le projet affronte plusieurs oppositions : le ministère de l'Urbanisme, qui informe la Cité, en janvier 1984, de l'interdiction de publicité dans cette zone, mais surtout Claude Parent, qui, peu après l'installation du dispositif en juin 1984, menace la Cité de poursuites judiciaires. Enfin, le service des constructions du Rectorat de Paris demande, en janvier 1985, des « éclaircissements » sur « un panneau publicitaire jugé disgracieux, voire quelque peu agressif par son importance, joint au caractère étranger de la marque qui fait l'objet de cette publicité ». La Fondation nationale reçoit également des protestations de particuliers, voisins ou anciens résidents de la maison. « Depuis quelques jours, l'agressive publicité Mercedes-Benz fait exploser ses néons bleus en lettres monumentales au-dessus du Pavillon de l'Iran », écrit un riverain en juin 1984. La présence de l'enseigne est toutefois de courte durée : le contrat de trois ans signé en 1984, renouvelé en 1987, est interrompu en 1990 par la Cité, contre l'avis de la société, et l'enseigne est définitivement déposée le 31 décembre 1991.

Conclusion : La Cité, un rêve humaniste du XX^e siècle

- 33 Les quelques exemples développés ici, glanés au fil des dossiers, ne sauraient donner qu'un aperçu très partiel du contenu du fonds. L'essentiel de ses richesses reste à découvrir, alors qu'approche le transfert des archives de la CIUP, en 2013, dans une autre « Cité », celle des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine.
- 34 Ces papiers témoignent du rêve humaniste de la Cité, affirmé par ses fondateurs et poursuivi par leurs successeurs, malgré les tragédies de l'histoire XX^e siècle. La date du 17 octobre 1961 témoigne de cette ambivalence : alors que le Chah d'Iran, dans son discours, loue la coopération culturelle millénaire de son pays avec la France, une répression policière brutale s'abat, quelques heures plus tard et dans d'autres quartiers de Paris, sur des manifestants algériens protestant contre le couvre-feu imposé par la Préfecture de police. À ce titre, le fonds constitue un témoignage symbolique de l'histoire, française, européenne et mondiale, du siècle dernier.
-

BIBLIOGRAPHIE

Sources

100 ans d'archives de la CIUP versées aux Archives nationales, dossier de presse de la cérémonie de remise des archives, janvier 2010.

Inventaires des versements 2009007, 20090013 et 20090014, 20090023 à 20090027 de la CIUP, accessibles aux Archives nationales – Sites de Paris et de Fontainebleau

Collège franco-britannique : 20090013 art. 333-342, 1062-1068

Maison du Brésil : 20090013 art. 372, 1120-1123 ; 20090014 art. 22-38

Fondation Avicenne / Maison de l'Iran : 20090013 art. 322-325, 1046-1051

NOTES

1. - Le principe du respect des fonds prévoit que l'organisation des fonds d'archives dans le service de conservation est déterminée par la structure des services qui l'ont produit. Il s'oppose à une logique thématique qui elle relève des pratiques de la bibliothéconomie ou de la documentation.
2. - Toutes les maisons n'ont pas versé de documents.
3. - On entend par là un bâtiment identifié à un État étranger et suscité par sa volonté, à l'inverse des premières constructions de la CIUP, comme la Maison internationale ou la Fondation Deutsch de la Meurthe.

RÉSUMÉS

Versées aux Archives nationales en 2009, après un important travail de tri et d'inventaire, les archives de la Cité internationale universitaire de Paris restituent dans toutes ses dimensions l'histoire, depuis sa création en 1920, de cette institution hors du commun. Le patrimoine architectural en représente un pan majeur, eu égard au panorama architectural du XX^e siècle que constitue la Cité et aux grands noms qui se sont succédé à la signature des constructions. Mais le fonds met également en avant la vie quotidienne de la Cité, dans ses dimensions les plus joyeuses, par exemple les activités culturelles, comme les plus tragiques, tels les affrontements en factions politiques rivales à la Maison de l'Iran après la révolution khomeiniste. À travers trois exemples, le Collège franco-britannique (1937), la Maison du Brésil (1959) et celle de l'Iran (1969), cet article souhaite montrer la richesse de cette source nouvellement offerte à la recherche.

Given to the National Archives in 2005, after an important effort of classifying and listing, the archives of the Cité internationale universitaire de Paris offer a complete account of the history of this most remarkable institution since its creation in 1920. The architectural patrimony is one of its most important aspects, given the architectural roundup of the 20th century displayed by the Cité and the famous architects successively responsible for the construction of its buildings. However the collection also shows everyday life in the Cité in its most joyful aspects, for example the cultural activities, but also its most tragic ones, such as the confrontations between rival political factions at the Iran House after the Khomeinist Revolution. Using three examples, the French-British College (1937), the Brazil House (1959) and the Iran House (1969), this article aims at showing the interest of this source recently open to research.

INDEX

Mots-clés : archives, Cité internationale, architecture, Le Corbusier

AUTEUR

DAMIEN RICHARD

Conservateur du patrimoine, chef du service des publics, Archives nationales – Site de Fontainebleau damien.richard@sga.defense.gouv.fr